

Conditions Particulières Serveur Privé Virtuel (VPS)

mis à jour le 01/09/2017

Article 1 : Objet

Les présentes conditions particulières précisent les conditions générales de vente de SYSTEMII. Les présentes conditions prévaudront sur les conditions générales de vente si une contradiction devait apparaître.

Article 2 : Durée

Ce contrat est conclu pour la durée prévu lors de la commande et sera tacitement reconduit sur une période identique.

Article 3: Résiliation

Le présent contrat pourra être résilié, en dehors de toute faute, à tout instant par le Client sous la réserve d'effectuer la demande 10 jours avant la date de reconduction du contrat. Dans le cas ou ce délais ne serait pas respecté, le contrat est prolongé pour une durée de 1 mois puis résilié.

Le serveur est suspendu le lendemain de la date de fin de contrat, le Client doit avoir pris toutes les dispositions nécessaires pour transférer les données contenu sur le serveur. Les données du serveur sont supprimés 30 jours après la résiliation du contrat. Dans le cas où le client souhaiterait de nouveau accéder au serveur après la suspension (et avant suppression), des frais de remise en service s'élevant à 90,00€ seront facturés et à régler comptant.